



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

11/2019

15 mars 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h		09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00		02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdaïs Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne –Laure	02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie	09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j/ 7	Plonevez-Porzay	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern	02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-jeudi-vendredi de 14h00 à 18h00 Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Cité des Korrigans		

INFORMATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le **lundi 11 mars 2019 à 20h.**

Rapport d'orientation budgétaire

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les communes de 3 500 habitants et plus, et la possibilité pour les communes de moins de 3 500 habitants, que le maire présente un rapport d'orientation budgétaire dans les deux mois précédents le vote du budget. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. L'objectif est de discuter des orientations budgétaires de la commune et d'informer sur sa situation financière. Le rapport s'articule autour des axes suivants : présentation du contexte macro-économique (zone euro et France), analyse financière de la commune sur la période 2014-2018, état de la dette et état du personnel. Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'orientation budgétaire.

Comptes de gestion 2018

Les comptes de gestion 2018 sont présentés à l'assemblée délibérante. Les écritures sont conformes à la comptabilité tenue par l'Ordonnateur et n'appellent aucune remarque.

Les comptes de gestion 2018 de la commune, du service d'eau, du service d'assainissement collectif, du lotissement Roz Ar Ster et de la maison de santé pluridisciplinaire dressés par le Receveur municipal sont approuvés à 16 voix pour et 3 abstentions.

Comptes administratifs 2018

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses	prévisions	réalisations	Recettes	prévisions	réalisations
charges à caractère général	378 424,63	340 785,99	résultat reporté	120 000,00	120 000,00
charges de personnel	661 925,50	638 657,50	atténuat° charges personnel	21 000,00	17 480,88
atténuation de produits	3 574,50	3 574,50	produits du domaine	78 232,00	79 283,03
virement vers sect° investissement	237 394,94	-	impôts et taxes	911 094,99	960 558,76
opération d'ordre	11 316,42	41 730,70	dotations et subventions	458 219,00	414 299,68
autres charges gestion courante	282 910,00	247 415,06	autres produits gestion courante	19 500,00	22 583,48
charges financières	42 000,00	37 439,19	produits exceptionnels	0	4 800,00
charges exceptionnelles	500,00	-	opérations d'ordre	10 000,00	25 614,28
Total	1 618 045,99	1 309 602,94	Total	1 618 045,99	1 644 620,11

La section de fonctionnement permet, y compris le résultat reporté de l'année 2017 d'un montant de 120 000,00 €, de dégager un résultat de clôture de 335 017,17 €.

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses	prévisions	réalisations	Recettes	prévisions	réalisations
solde négatif 2017	290 334,34	290 334,34	virement sect° investissement	237 394,94	-
remboursement du capital	120 550,00	119 631,19	f.c.t.v.a. et taxe locale équipement	67 734,70	67 807,23
immobilisations incorporelles	95 184,43	1 200,00	excédent capitalisé	264 062,40	264 062,40
immobilisations corporelles	141 131,29	58 058,43	subventions	590 264,00	59 427,79
immobilisations en cours	1 315 505,87	413 741,72	emprunts	801 933,47	600 000,00
opérat° d'ordre et patrimoniales	38 614,28	25 614,28	cautions	550,00	-
			opérations d'ordre et cessions	37 155,33	41 730,70
Total	2 001 320,21	908 579,96	Total	2 001 320,21	1 033 028,12

En section d'investissement on constate, après avoir inclus le déficit de l'année 2017 d'un montant de 290 334,34 €, un excédent de 124 448,16 €.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif communal 2018 est approuvé à 15 voix pour et 3 abstentions.

❖ Pour le service d'eau potable

Le compte administratif 2018 du service eau potable présente en section de fonctionnement 109 252,49 € de recettes pour 101 495,81 € de dépenses. Il permet de dégager un excédent de 7 756,68 €. La section d'investissement, après avoir ajouté le déficit 2017 de 15 429,10 €, présente un déficit de 95 929,08 €. Accord par 18 voix pour.

❖ Pour le service d'assainissement collectif

Le compte administratif 2018 du service d'assainissement collectif présente en fonctionnement un déficit de 30 460,13 € après avoir ajouté le déficit de 2017 d'un montant de 62 612,68 €. La section d'investissement présente un déficit de 42 197,60 €. Accord par 18 voix pour.

❖ Pour le lotissement de Roz Ar Ster

Le compte administratif du lotissement de Roz ar ster présente pour l'année 2018 une section de fonctionnement excédentaire de 184 987,28 € après avoir ajouté l'excédent de 2017 d'un montant de 184 987,28 €. La section d'investissement présente un déficit de 54 318,77 € après avoir ajouté le déficit 2017 de 46 647,03 €. Accord par 17 voix pour et 1 abstention.

❖ Pour la maison de santé pluridisciplinaire

Le compte administratif de la maison de santé présente pour l'année 2018 une section de fonctionnement déficitaire de 685 € et une section d'investissement excédentaire de 529 080,44 €. Accord par 18 voix pour.

Affectation des résultats 2018

Le conseil municipal, après approbation des comptes administratifs 2018, statuant sur les résultats de l'exercice, propose d'affecter au budget primitif 2019 les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

Budget général :

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture de 335 017,17€ affecté au budget primitif 2019 : 215 017,17 € au compte 1068, excédent capitalisé ; 120 000,00 € en excédent de fonctionnement reporté.

La section d'investissement : report de l'excédent de 124 448,16 €. Accord à 16 voix pour et 3 abstentions.

Service d'eau potable :

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture de 7 756,68 €, affecté au budget primitif 2019. La section d'investissement est déficitaire de 95 929,08 €. Accord à l'unanimité.

Service d'assainissement collectif :

La section de fonctionnement est déficitaire de 30 460,13 €, déficit reporté au budget primitif 2019. La section d'investissement est déficitaire de 42 197,60 €. Accord à l'unanimité.

Lotissement résidence Roz ar Ster :

La section de fonctionnement est excédentaire de 184 987,28 €, excédent reporté au budget primitif 2019. La section d'investissement présente un déficit de 54 318,77 € à reporter au budget primitif 2019. Accord à 17 voix pour et 1 abstention.

Maison de santé pluridisciplinaire :

La section de fonctionnement est déficitaire de 685 €, reporté au budget primitif 2019. La section d'investissement présente un excédent de 529 080,44 € à reporter au budget primitif 2019. Accord à l'unanimité.

Attribution des subventions

Associations	Subventions
- arbre de Noël, ass. Parents d'élèves école communale	7 € / élève
- arbre de Noël, ass. Parents d'élèves école Ste Anne	7 € / élève
- projets pédagogiques, coopérative école communale	16 € / élève
- projets pédagogiques, OGEC école Ste Anne	16 € / élève
- ass. des parents d'élèves de l'école communale	250 €
- ass. des parents d'élèves de l'école Ste Anne	250 €
- maisons familiales et chambres des métiers	16 € / élève
- ass. Football racing Cast Porzay	2 000 €
- ass. Tennis club du Porzay	780 €
- ass. Basket club du Porzay	600 €
- ass. Dojo club du Porzay	500 €
- ass. Raquette du Porzay	1 000 €
- ass. L'élan du Porzay	150 €
- ass. Randonneurs du Porzay	245 €
- ass. Féminine de gymnastique de Plonévez	110 €
- ass. Porzay Boxing Club	150 €
- ass. Trotte-sentiers de la Baie	150 €
- ass. Bibliothèque de Plonévez	1 500 €
- ass. Initiation et découverte de la musique	500 €
- ass. Startijenn Porzhe	400 €
- ass. Société de chasse	150 €
- ass. Comité des fêtes	500 €
- ass. Comité de développement des agriculteurs	196 €
- ass. Paralysés de France	35 €
- ass. Handisport Cornouaille Quimper	90 €
- ass. Bibliothèque sonore	50 €

Accord à l'unanimité.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour l'amélioration du réseau d'assainissement collectif

L'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes assainissement, précise les modalités d'auto surveillance à mettre en place sur les systèmes de collecte et les réseaux d'assainissement. Les services de la DDTM du Finistère, demandent à ce que « les points de déversement des réseaux de collecte d'assainissement soient munis d'une détection de passage en surverse pour ceux recevant une charge de plus de 50 équivalents-habitants. Pour Plonévez-Porzay, ces dispositions imposent la mise en place d'une mesure de détection de temps de surverse sur les postes de Becherel et Tro ar hoat. Ces travaux sont estimés à 4 100 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires dans le cadre d'une demande de subvention pour la mise en place de mesures de détection de temps de surverses.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la création d'un réseau d'assainissement collectif à Tréfeuntec

Le plan local d'urbanisme prévoit la réalisation d'un ouvrage d'assainissement collectif à Tréfeuntec avec une filière de type « filtres à roseaux » suivie d'une saulaie ; l'ouvrage sera dimensionné pour 250 Equivalents-Habitants. Il est proposé au conseil municipal de débiter les études en vue de la réalisation de cet ouvrage. Ces études sont susceptibles d'être subventionnées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Accord à l'unanimité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi 20 mars à 11h, Lisa Boucher viendra raconter des histoires aux enfants. Parlez-en autour de vous !

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

LES SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE

Lundi 18 mars ⇨ « Les Minig », espace parents-enfants, maison de l'enfance de Plonévez-Porzay. 9h45 : assistantes maternelles, 10h45 : parents-enfants. Inscription : 02.98.92.54.56 – gratuit.

MATINALE RECRUTEMENT INTÉRIM

Le mardi 26 mars, la Maison de services au public – MSAP organise avec ses partenaires une « Matinale Recrutement Intérim » de 9h à 12h. Une quinzaine d'agences d'intérim ainsi que le CDG 29 et l'ANEFA seront présents afin de rencontrer les demandeurs d'emploi. Certaines sont spécialisées, notamment en agriculture, agro-alimentaire, ou industrie. D'autres proposent des missions dans des domaines variés. Depuis plusieurs mois, la tendance est positive dans le secteur de l'intérim et c'est une porte d'entrée qu'il ne faut pas négliger vers un contrat plus durable. Il est nécessaire de se munir de plusieurs CV, d'une pièce d'identité, de sa carte vitale et de RIB. Pour s'inscrire, merci de contacter la MSAP au 02.98.16.14.20.

POINT INFORMATION JEUNESSE

- ✓ Samedi 23 mars – 10h à 12h – Atelier « Partir à l'étranger ? Pourquoi pas moi ! » Rencontrer des jeunes ayant déjà franchi le pas et heureux de partager leurs expériences ? Découvrir les nombreux dispositifs ou façons de partir quelques soit votre projet. Un atelier gratuit à Châteaulin, en toute convivialité autour d'un p'tit déj'.
 - ✓ Samedi 6 avril – 10h à 12h – Atelier « Je pars faire mes études » - Un atelier pour faire le tour des questions que vous vous posez ou qu'il est peut-être déjà temps de se poser... Un atelier gratuit à Châteaulin, en toute convivialité autour d'un p'tit déj'.
 - ✓ Mardi 9 avril et mercredi 10 avril à Pleyben – 9 h d'atelier consacré au baby-sitting avec des professionnels de l'animation, de la petite enfance et du secourisme. Un atelier indispensable pour intégrer le fichier baby-sitting communautaire géré par le PIJ et le Relais Assistantes Maternelles de Pleyben. Cet atelier s'adresse en priorité aux jeunes de Pleyben et des communes environnantes de la CCPCP. Un atelier sera organisé les 2 et 3 juillet pour les jeunes de Châteaulin et du Porzay. Néanmoins, en cas de places libres (15 jeunes maximum), ces derniers pourraient participer à l'atelier d'avril à Pleyben. Atelier gratuit. Inscription avant le 3 avril.
- Renseignements et inscriptions : 02.98.86.13.11 ou 06.40.05.45.42.

INFORMATIONS ANIMATIONS

SAMEDI 16 MARS – RACING CAST PORZAY

Samedi 16 mars ⇒ U7 : entraînement à Cast à 14h. U9 : plateau à Pleyben.

Dimanche 17 mars ⇒ seniors A : match à Cast contre Kerlaz à 15h30. Seniors B : match à Cast contre Goulien à 13h30.

SAMEDI 16 MARS – « ONE MAN SHOW » MICKAËL SABUCO

Michaël Sabuco vient présenter son nouveau spectacle « Yepaaa ! » à la salle l'Arpège de Plogonnec à partir de 20h30. La soirée est au profit de l'association « Maëlyne pour demain, l'avenir ! ». Entrée 5 € (gratuit – 12ans). Réservation : maelynepourdemain@gmail.com, sur le site helloasso.com, ou 06.31.93.25.62, 06.68.60.65.69 ou 06.78.76.85.05

LUNDI 18 MARS – ATELIER BIEN ETRE

Histoire d'eau. Contact : Nicole Debuire au 06.71.05.82.89.

MARDI 19 MARS – RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi 19 mars et mercredi 20 mars : Locronan. Vendredi 22 mars : Landudal.

Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Christiane Moulin au 02.98.86.23.39.

Tous les mardis, marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église ☎ M. Saddoun au 02.98.92.55.85.

MARDI 19 MARS - COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 FNACA PLONEVEZ-LOCRONAN-KERLAZ

17h50 : départ du défilé place du 19 Mars 1962 à Locronan

18h00 : commémoration au monument aux Morts

18h45 : pot de l'amitié offert par la Municipalité de Locronan

19h30 : repas en commun au restaurant « Le Prieuré » - Locronan

VENDREDI 29 MARS – THÉÂTRE GLAZIK

« Pas toutes à la fois ! », une comédie de Paul Cote. Bertrand Bertrand, agent immobilier, invite une maîtresse potentielle dans un studio-bureau qu'il vient d'acquérir et destiné ultérieurement à la location à la journée. Mais il ignore que son épouse, par gentillesse l'a proposé à sa tante Antonine, que sa secrétaire pour se faire un peu de revenus supplémentaires, l'a loué et que pour couronner le tout, Alfred squatte le logement. La concierge, plutôt curieuse vient se rajouter à la perturbation ambiante.

Certaines rencontres se font, d'autres risquent de se faire, certaines ne se font jamais. Toutes ces dames et l'imprévisible squatter vont-ils briser le ménage et causer la perte de Bertrand Bertrand. Salle municipale. Réservation 02.98.92.56.55. Vendredi 29 mars, samedi 6 avril, vendredi 26 avril, à 20h30.

DIMANCHE 31 MARS – REPAS KIG AR FARZ

L'APEL de l'école Sainte Anne organise un repas le dimanche 31 mars, à midi, salle municipale pour financer les sorties et activités pédagogiques. Au menu : Kig Ha Farz. Les repas seront servis, sur réservation, à partir de 12h. Les repas à emporter pourront être retirés à partir de 11h. Un service de livraison est proposé aux personnes qui ne peuvent se déplacer. Sur place (kig ha farz-fruits au sirop-café ou thé) : 11€ / A emporter (Kig Ha Farz-fruit) : 10€. Enfant (saucisse – pommes de terre sautées – compote ou roses des sables) : 6 € Renseignements et réservation auprès des parents de l'école ou au 06.64.28.36.29 ou 06.81.83.76.84

INFORMATIONS COMMERCIALES

- Foire aux vins à la « Cave du Porzay » 7, rue de Cornouaille jusqu'au dimanche 24 mars.
- La « crêperie Gourlan » sera fermée du dimanche 17 au dimanche 31 mars.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 17 mars : messe à 10h30 à Plonévez-Porzay (Visite pastorale).

Imprimé par nos soins